

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 535

présenté par
M. Poisson

ARTICLE 11

À l'alinéa 53, supprimer le mot :

« particulières ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les difficultés sont généralement particulières.